

Rapport environnemental

Année 2002

1. Introduction

La certification ISO 14'001 date du 30 juin 2000, 7 non-conformités (N.-C.) mineures y apparaissaient. Après le premier audit de surveillance du 6.4.01, une N.-C. a été réglée, et aucune nouvelle n'est apparue, il en reste donc 6.

Lors du deuxième audit de surveillance, 3 N.-C. ont été traitées, mais deux nouvelles sont apparues, il en reste donc 5.

En matière de communication externe, le site internet a s'est notablement amélioré en matière de convivialité et, techniquement, au niveau de l'archivage des TB . On peut noter le grand succès des visites d'associations diverses et d'écoles (382 visiteurs pour l'année 2002 !).

Dans l'esprit de communication et de transparence, les performances de la Step synthétisées à travers des TB, sont diffusées mensuellement à travers le site internet des TP de la Ville de Neuchâtel.

La politique environnementale de la Step est cohérente par rapport à la démarche ISO 14'001. Pour des raisons de surcharge en 2002, il n'a pas été possible de collaborer avec l'Agenda 21 -action 9 - , mais le responsable SME a repris du service pour 2003 en tant que mentor.

En terme de communication interne, tous les collaborateurs de la Step sont actuellement impliqués dans la démarche, chacun possédant un exemplaire du manuel SME, et, de plus, tout le personnel participe à chaque audit interne.

La mise en oeuvre de la fiche 4-1-0 permet une gestion plus claire des responsabilités et des remplacements des collaborateurs.

L'intégration d'un tableau de "synthèse des tâches" aux PV des séances hebdomadaires et mensuelles engendre une maîtrise des activités.

La fiche 5-4-1 "Evénements" assure une traçabilité des événements survenus à la Step.

2. Traitement des eaux

		Valeurs année 2002	Valeur cible (= exigence légale)
DBO ₅	Concentration moyenne	11 mg O ₂ /l	<10 mg O ₂ /l
	Rendement moyen	93.6 %	>90 %
	Le léger dépassement de la concentration moyenne annuelle par rapport à la valeur cible fait l'objet de la non-conformité n° 2003-03-03		

		Valeurs année 2002	Valeur cible
DCO	Concentration moyenne	23 mg O ₂ /l	<20 mg O ₂ /l
	Le léger dépassement de la concentration moyenne annuelle par rapport à la valeur cible fait l'objet de la non-conformité n° 2003-03-09		

Rapport environnemental

Année 2002

2. Traitement des eaux (suite)

MES		Valeurs année 2002	Valeur cible (= exigence légale)
	Concentration moyenne	8.2 mg MES/l	<10 mg MES/l

Transparence		Valeurs année 2002	Valeur cible (= exigence légale)
	Transparence moyenne	45 cm	>30 cm

P h o s p h o r e		Valeurs année 2002	Valeur cible (= exigence légale)
	Concentration moyenne	0.35 mg P/l	<0.30 mg P/l
Rendement moyen	89 %	>90 %	
Le dépassement de la concentration moyenne annuelle par rapport à la valeur cible fait l'objet de la non-conformité n° 2003-03-07, le rendement y étant lié.			

3. Traitement des boues et déchets

Pour l'année 2002, la Step a épuré 7'401'374 m³ d'eau, ce qui a généré la production de :

Déchets des grilles, compactés :	79.88 tonnes
Déchets des tamis fins, lavés puis compactés :	32.42 tonnes
Sable, lavé :	22.5 tonnes
Boues digérées :	2' 341.95 tonnes
	729 tonnes de M.S.
	31.12 % de teneur en M.S.

En parallèle, la Step a pris en charge les déchets suivants :

Désignation	Quantité	Traitement
Huiles minérales :	10 tonnes	Destruction par l'entreprise Thommen (ISO 14'001)
Graisses végétales :	591.5 m ³	Dégradation biologique (fiche 4-6-19)
Piles, accus :	83 litres	Prise en charge par Recybat SA
Toxiques :	6'211 Kg	Prise en charge par l'Etat via Citred

Rapport environnemental

Année 2002

4. Energie

Electricité

	Unité	2001	2002	Variation	Objectif
Electricité, consommation totale :	kWh	2'281'749	2'347'805	66'056	
Electricité, part achetée :	kWh	1'385'690	1'441'552	55'862	
Electricité, part produite par la Step :	kWh	896'059	906'253	10'194	
Electricité, taux de couverture :	%	39.3	38.6	-1.7	50

La valeur de couverture n'est pas atteinte, les nombreux relevages en étant une cause et certains process trop gourmands expliquant aussi ce fait.

Correctifs envisagés : Un mini-turbinage en sortie Dynasand est à l'étude, afin de récupérer une partie de l'énergie absorbée par les relevages.
 Une modification des soufflantes des boues activées a eu lieu au début de 2003 afin de n'utiliser plus qu'une soufflante pour 2 bassins.

Huile de chauffage

	Unité	2001	2002	Variation
Mazout, quantité achetée :	litres	10'500	22'000	11'500

L'huile de chauffage doit être utilisée périodiquement dans la chaudière (mixte, gaz-mazout) afin d'assurer tout éventuel démarrage en cas de manque de biogaz. Le mazout vient aussi en appoint du biogaz lors de grands froids.
 Il faut aussi remarquer que la Step contribue par chauffage à distance aux besoins de la patinoire.

Eau potable

	Unité	2001	2002	Variation
Eau potable, quantité consommée :	m ³	825	1'046	221

La quantité d'eau potable consommée a subi une augmentation passagère en 2002, mais diminuera dès 2003, suite à une amélioration de l'eau industrielle qui est prise en sortie de Step, et qui pourra être utilisée de manière plus étendue.

Rapport environnemental

Année 2002

5. Odeurs

Vu l'absence de plainte, aucune enquête n'a eu lieu, mais le responsable SME en mènera une cet automne.

Une éventuelle couverture des Biostyrs est toujours d'actualité.

Les bennes des Parcs & Promenades représentent toujours un risque d'odeurs pour lequel aucune solution réaliste ou valable n'a été trouvée.

6. Dysfonctionnements

Les plus graves Dysfonctionnements ont été traités, il reste des non-conformités mineures qui sont traitées avec sérieux, de manière durable, ce qui explique le sentiment de lenteur que l'on peut éprouver.

Les audits internes n'ont pas été réalisés à satisfaction suite à un flou en la matière. Ce flou a été gommé par l'introduction de la fiche 4-6-0 qui représente le masque des procédures et par une refonte de la fiche 5-5-2 qui définit le cadre des audits.

7. Perspectives pour l'année en cours

- Mini turbinage des eaux de sortie Dynasand
- Mise en place d'une désinfection UV de l'eau industrielle
- Etude du risque de légionellose au Dynasand
- Amélioration de la décantation primaire
- Participation du resp. SME en tant que mentor à l'activité 9 de l'agenda 21
- Participation de M. Phillot au salon-expo du port (stand Ville, sujet : l'eau)
- Journée portes ouvertes au mois de septembre

STEP de Neuchâtel - SME	Fiche n° 3-3-14
Date et visa de la direction :	Page 5/5

Rapport environnemental

Année 2002

8. Conclusions

Le système de management environnemental mené à la Step arrive à maturité, il est apprécié et reconnu comme étant un élément indispensable à une gestion dynamique de l'entreprise, au vu de son organisation particulière (hiérarchie à plat, "empowerment").

La transparence des performances de la Step en tout temps est un élément moteur à la volonté de chacun d'une approche professionnelle des différents défis rencontrés.

La volonté de bien faire des collaborateurs et de la direction étant réciproque, la qualité du travail dans ce milieu contraignant s'en trouve nettement améliorée, notamment par des équipements assurant une hygiène et une sécurité nécessaires au XXI^{ème} siècle

Un exemplaire de chaque "Rapport Environnemental" est conservé dans le classeur "SME-
Revue de direction" (durée de conservation : 10 ans)